

ARRETE N° 2020-DF-RF-12-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021

L'administratrice provisoire de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 relatif à la licence professionnelle ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'UFR Culture et Communication du 22 septembre 2020 ;
Vu l'avis de la CFVU du 8 octobre 2020 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**UFR Culture et Communication** pour l'année universitaire 2020-2021 :

Licence mention Information – communication	Keivan DJAVADZADEH
parc. Médias et médiatisation	Jean AXELRAD
parc. Communication des entreprises et des institutions	Hélène CARDY
parc. Médiations culturelles et scientifiques	Morgan CORRIOU
parc. Créations Audiovisuelles	Ulrike Lune RIBONI
parc. Numérique	Domenico CATALANO
parc. Enjeux et pratiques de la communication	Keivan DJAVADZADEH
parc. Fondamentaux de la communication	Keivan DJAVADZADEH
Licence Professionnelle mention Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse	
parc. Techniques journalistiques pour les nouveaux médias	Pascal FROISSART/ Didier ZARAYA
Master mention Industries Culturelles	Benoît LELONG/ Sylvie BOSSER
parc. Industries Culturelles et créatives	Benoît LELONG/ Sophie JEHEL
parc. Communication pour l'audiovisuel	Jocelyn MAIXENT

parc. Industrie de la musique : production, organisation et communication

Christophe MAGIS

parc. Plateformes numériques, création et innovation

Sophie JEHEL

Master mention Culture et communication

**Erica GUEVARA/
Maxime CERVULLE**

parc. Médias, culture et sociétés

**Erica GUEVARA/
Maxime CERVULLE**

parc. Médias internationaux

Maxime CERVULLE

parc. Médias et rapports sociaux de classe, race, genre

Erica GUEVARA

parc. Communication numérique et conduite de projets

Sébastien BROCA

ARTICLE 2 –

Les Directrices de l'UFR Culture et Communication et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 28 octobre 2020

L'administratrice provisoire de l'université Paris 8
Annick ALLAIGRE

Administratrice provisoire
Université Paris 8
Vincennes - Saint-Denis
Annick ALLAIGRE